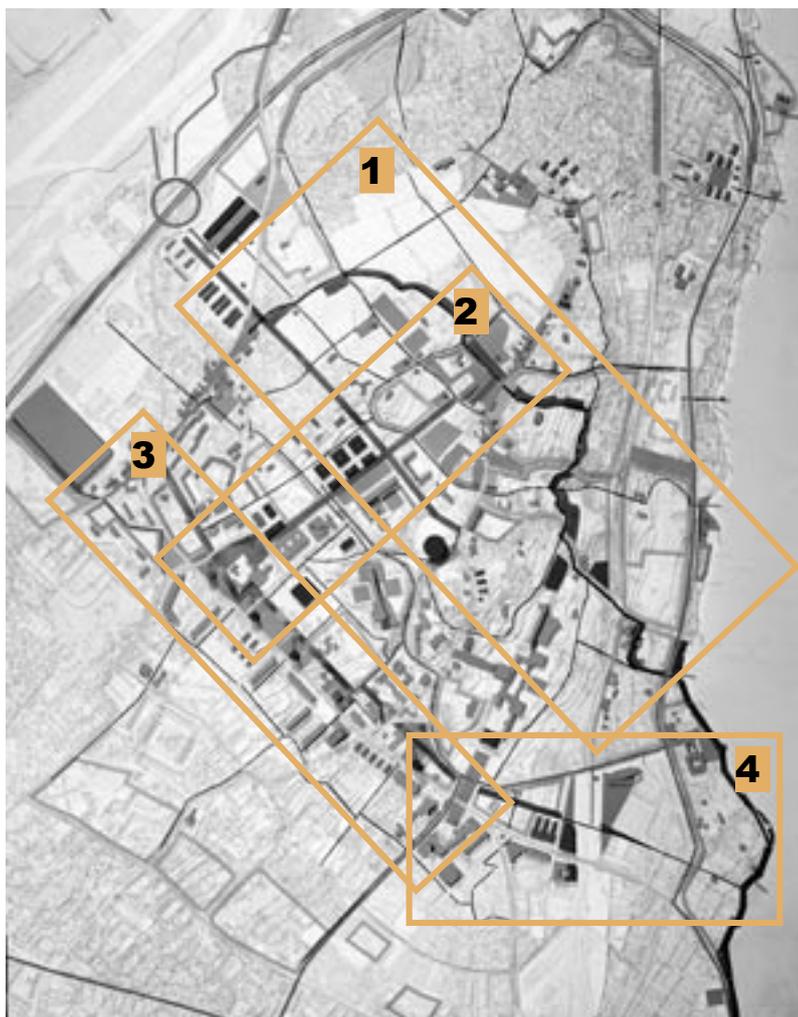


Le projet-cadre du JARDIN DES NATIONS, à travers ses trois dimensions - trame verte, potentiels constructibles, déplacements - est illustré dans quatre lieux structurants à l'échelle du site.

Chacun de ces quatre lieux structurants permet à sa façon de mettre en œuvre, dans des délais relativement brefs, les propositions du projet du JARDIN DES NATIONS, par des actions prioritaires et exemplaires.

Il est indispensable, en effet, de commencer au plus vite à donner corps au projet, pour fédérer les différents acteurs concernés autour de réalisations concrètes.

# 4 LIEUX STRUCTURANTS



Le projet de **Promenade des Parcs** dans la pénétrante de verdure (1) permet de mettre rapidement et simplement en valeur les qualités naturelles et patrimoniales du site, de l'ouvrir au public et le faire connaître largement.

La réalisation du **Cours des Nobel** (2), du moins dans ses premiers tronçons, doit démarrer au plus vite, pour accompagner le développement d'un secteur soumis à de fortes pressions, pour offrir à ce quartier en devenir un espace de référence et donner cohérence aux nombreux projets à l'étude.

La frange urbaine le long de **la route de Ferney** (3) recèle les plus grands potentiels constructibles du site, dont certains peuvent être activés à relativement court terme. Ce lieu, où le risque de banalisation est particulièrement important, exige un projet d'ensemble à la hauteur de ces potentiels et de ses qualités spatiales et patrimoniales.

Le secteur **Nations-Sécheron** (4) fait l'objet d'études et de projets spécifiques déjà bien avancés, dont la réalisation doit pouvoir s'articuler avec le projet du JARDIN DES NATIONS. C'est donc le dernier moment pour trouver des synergies.



## Objectifs

La Promenade des Parcs se déroule depuis les quais de la Ville jusqu'au village du Grand-Saconnex en passant par Pregny, en une vaste boucle enveloppant la partie nord du site. Elle traverse entre lac et Jura un des plus beaux territoires du canton, doté d'un très riche patrimoine culturel et naturel.

La Promenade des Parcs contribue à mettre en valeur la pénétrante de verdure présente du lac à l'aéroport. Prolongeant à l'intérieur des terres l'ensemble formé par les parcs urbains et le Jardin botanique, elle se veut un lieu de contact entre la ville et la campagne, entre le local et l'international, entre la cité et les organisations internationales.

## Tracé

A long terme, le tracé idéal de la Promenade des Parcs passe par le domaine Rothschild et les terres de Tournay pour venir s'ancrer sur le village du Grand-Saconnex, de l'autre côté de la colline.

A court terme, il est prévu de rejoindre Pregny par les chemins de l'Impératrice et de Machéry, des tracés historiques existants. Une variante peut être envisagée par le domaine de Penthes, selon le calendrier des étapes de réalisation.

## Aménagement

La grande Promenade des Parcs doit posséder son identité propre, grâce à un aménagement unifié, par des moyens simples : bancs, éclairage, traitement des bordures de la voie, plantations, choix de matériaux...

Pour faire vivre cette promenade et en faire un but de balade apprécié, il y aura lieu d'organiser des manifestations ponctuelles dans le cadre de la pénétrante de verdure : expositions en plein air, fête de la musique par exemple.

A plus ou moins long terme, certains lieux de la promenade sont susceptibles de développer des vocations particulières contribuant à son attrait. Des tennis sont d'ores et déjà prévus à la route de Pregny. La mise en valeur des serres de Pregny peut être envisagée dans le cadre d'un programme éducatif. Un projet de musée autour de la pédagogie de l'environnement pourrait trouver le long de la promenade un emplacement idéal. Ces programmes doivent rester modestes et en aucun cas provoquer une densification de la pénétrante de verdure ou accroître le trafic automobile. Les lieux de plus grande activité sont prévus aux points d'accès à la promenade, soit aux interfaces de transports au village de Pregny, au Grand-Saconnex et du côté de Sécheron.

En plus des mesures d'aménagement visant à conférer une identité d'ensemble à la promenade, certains lieux nécessitent une intervention spécifique pour garantir la continuité et la qualité de la Promenade des Parcs.





Repérage des lieux et des thèmes de projet le long de la promenade des parcs:

1. Les quais et les parcs de la rive droite
2. Le passage sous-voie route de Lausanne
3. Le Jardin botanique
4. Le chemin de l'Impératrice
5. Les domaines de Penthes et Rothschild
6. La rue centrale et la place de Pregny
7. La campagne de Tournay et la ferme de Grand-Champ
8. Le chemin de Machéry
9. Le chemin de Sandedis
10. Le village du Grand-Saconnex

---

## Les lieux et thèmes de projet

### 1. Les quais et les parcs de la rive droite

Point de départ et d'arrivée de la promenade, le lieu possède un fort ancrage urbain. La présence du Palais Wilson, premier siège de la SDN, et celle d'autres organisations en font une sorte de « Promenoir du monde ». C'est également une des promenades favorites des Genevois, qui accueille des foules nombreuses le week-end et en été.



### 2. Passage sous-voie route de Lausanne

La route de Lausanne établit une césure sévère entre le lac et le Jardin botanique. Au-delà de la place Albert-Thomas, seul le passage sous-voie du Jardin botanique permet la liaison. Cette situation constitue un point de blocage important, car elle n'incite pas à continuer la promenade. Le lac et le Jardin botanique méritent une meilleure mise en valeur de leur relation.



### 3. Jardin botanique

D'une incroyable richesse, le Jardin botanique représente à une échelle réduite ce que pourrait devenir le JARDIN DES NATIONS à l'échelle de l'agglomération : un ensemble beau et cohérent d'espaces d'une grande diversité, accueillant des activités permanentes et temporaires de types très différents, à l'extérieur ou dans des structures fermées de petites dimensions. Le plan directeur du Conservatoire et Jardin botaniques (CJB) de la Ville de Genève propose un certain nombre d'interventions qui pourraient contribuer à mettre en valeur la Promenade des Parcs.



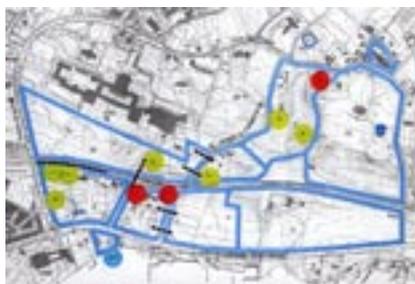
Promouvoir cet espace comme un lieu de manifestations éphémères, destinées à un grand public  
Mettre en place les connections avec la future passerelle de Sécheron et la voie verte le long de l'avenue de la Paix



Imaginer un nouveau passage, plus généreux, à l'image des parcs qu'il relie  
Combiner ce passage avec une nouvelle halte des Mouettes genevoises sur la rive et avec l'entrée à la plage de l'ONU



Aménager la liaison entre le Jardin botanique et son extension sur la terre de Pregny  
Identifier le tracé de la Promenade des Parcs à travers le Jardin botanique  
Etudier une variante par le passage sous-voie existant entre le Jardin botanique et le bas du parc de l'ONU (en cours)



---

#### 4. Chemin de l'Impératrice

Ce chemin historique est flanqué de part et d'autre de beaux domaines, en partie accessibles au public, en partie fermés. Il a conservé de nombreux éléments de substance traditionnelle, tels des cordons boisés, qui méritent d'être mises en valeur par un aménagement adéquat pour les promeneurs.



#### 5. Domaines de Penthes et Rothschild

Dans l'attente de l'ouverture au public du parc Rothschild, prévue à long terme, la promenade se poursuit par le chemin de l'Impératrice ou par une variante empruntant le vallon du domaine de Penthes, jusqu'à la route de Pregny à la hauteur du domaine de l'Île Calvin.

L'Île Calvin est aujourd'hui le seul lien ouvert entre le versant parc et le versant campagne de la pénétrante de verdure. Il est indispensable de maintenir cet espace non-bâti, pour préserver la continuité naturelle le long des parcours.

A long terme, le tracé de la Promenade des Parcs traverse les domaines de Penthes et Rothschild et leurs magnifiques parcs du XIXe siècle. Le parcours en balcon permet de découvrir les curiosités de ces parcs et ouvre des vues lointaines sur les Alpes et le Léman.

Ce parcours prolonge une autre promenade envisagée également à long terme, qui relie la place des Nations à Chambésy, établie en balcon à une altitude d'environ 430 mètres.

Dans le domaine de Penthes, le musée et surtout le restaurant attirent Internationaux, touristes et Genevois.



#### 6. La rue centrale et la place de Pregny: le village-rue

La Promenade et ses variantes se retrouvent à la hauteur du village de Pregny, au sommet de la colline. Ici, la campagne prend le relais des parcs urbains.

Le village souffre du trafic de transit et d'un certain cloisonnement de l'espace-rue qui empêche ce lieu central de jouer son rôle de rencontre entre les cultures locale et internationale. Un projet de modération de la circulation et d'aménagement de l'espace-rue doit contribuer à lui redonner une identité forte. Le développement du village doit être contrôlé de façon à conserver ses qualités spatiales, en particulier les vides.

Les serres de Pregny forment un ensemble magnifique, dont les activités doivent être mises en valeur dans le cadre d'un projet de pédagogie de la nature englobant la campagne de Tournay.



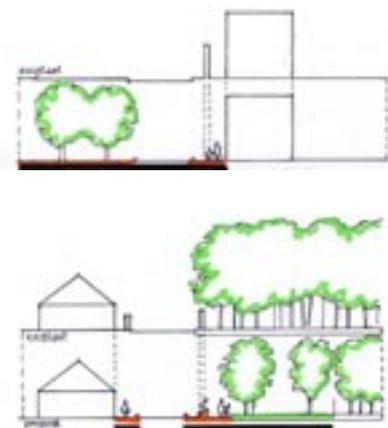
Réaménager la voie prioritairement pour les piétons  
 Maintenir et valoriser les clôtures végétales  
 Définir les accès au Jardin botanique et au domaine de Penthes  
 Négocier l'ouverture du jardin de la mission d'Italie



Intégrer le tracé avec ses aménagements dans le plan directeur du Conservatoire et jardin botaniques  
 Aménager les variantes par le vallon de Penthes ou par le chemin de l'Impératrice  
 Restaurer les vues lointaines et les fenêtres paysagères par des élagages  
 Préserver la continuité verte par l'Ile Calvin  
 Etudier l'affectation future du château Rothschild et de ses dépendances



Elaborer un projet pour l'espace-rue  
 Travailler sur les limites (murs, haies) et les ouvertures possibles (percement, abaissement, etc.)  
 Organiser les déplacements (automobiles, TC, piétons et cycles)  
 Supprimer le trafic de transit dès l'ouverture de la route des Nations  
 Etudier l'intégration des serres de Pregny à un projet pédagogique  
 Ouvrir au public l'allée de Tournay et rendre ses abords inconstructibles



---

## 7. La campagne de Tournay et la ferme de Grand-Champ

A l'intérieur d'un territoire urbanisé, ces deux entités forment un vaste espace rural largement ouvert sur le Jura et la France voisine. Elles possèdent encore de nombreuses caractéristiques de la campagne genevoise traditionnelle, notamment de sa structure bocagère.

Le site sert également d'espace-relais pour certains migrateurs et abrite des biotopes. Il fait l'objet de projets de renaturation et de mise en place d'un réseau agro-environnemental.

Ces qualités en font un lieu idéal pour un vaste projet de pédagogie de la nature, mêlant activités agricoles traditionnelles (vergers haute tige, conservatoire de variétés locales de fruits et légumes, plantes médicinales, animaux de ferme...) et opérations de conservation et revitalisation du patrimoine naturel (création de biotopes, reconstitution des haies et cordons boisés, ...). Ce projet est aussi l'occasion de présenter aux Internationaux une dimension souvent méconnue de Genève. Elle doit être le fruit d'une collaboration entre propriétaires, milieux intéressés, tels Pro specie rara, WWF, Pro natura, SAP, et instances officielles (communes, Jardin botanique, DIAE). La commune du Grand-Saconnex souhaite acquérir la ferme de Grand-Champ pour y développer un programme pédagogique.



## 8. Chemin de Machéry

La Promenade des Parcs croise ce chemin historique passant entre le domaine de Tournay et la ferme de Grand-Champ. Cette allée de chênes encadrée de fortes haies est aujourd'hui en partie aménagée pour les piétons. A terme, avec la construction de la route des Nations, la circulation y sera réservée aux seuls bordiers.



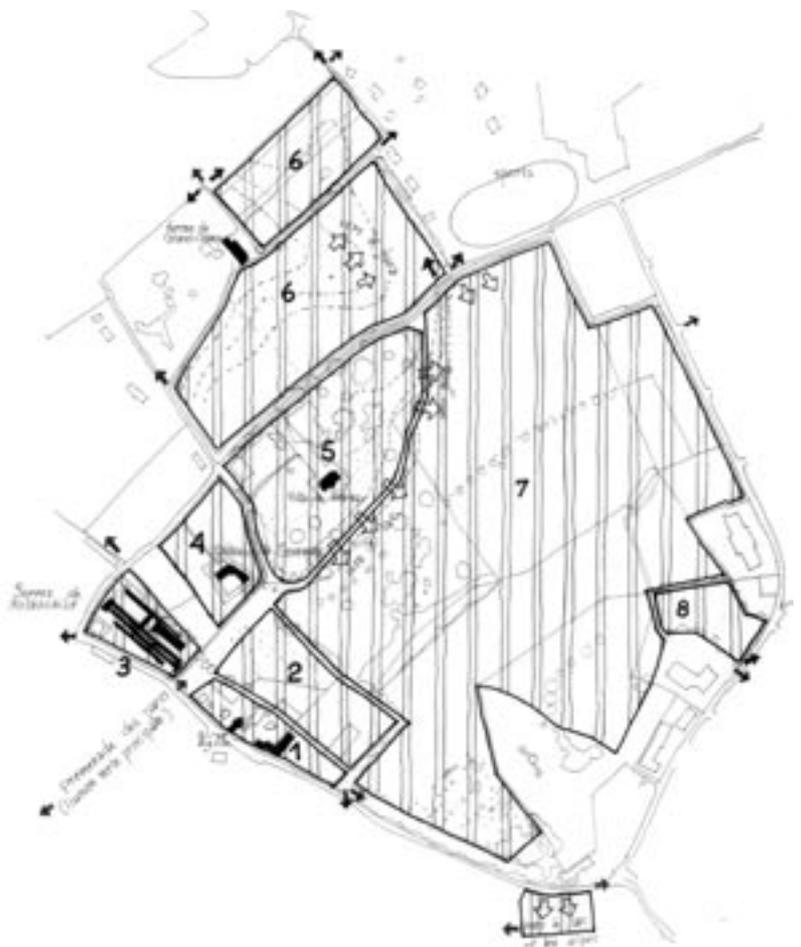
- Etudier un programme de parc rural à travers un concours d'idées
- Elaborer un cahier des charges entre les propriétaires, l'Etat, les communes et les associations intéressées
- Définir des étapes de mise en place du programme
- Aménager la desserte du site pour les piétons et cyclistes
- Préserver le caractère ouvert et agricole de l'ensemble
- Examiner l'intégration de petits équipements
- Faire connaître le parc par des manifestations temporaires autour de la nature et de l'agriculture



### Campagne de Tournay

Recherche de débouchés de la scolarité des différents secteurs

- 1 Pétit-village : accueil, point de rencontre principal
  - 2 Jardins, vergers, parcelles de terrain à usage pédagogique (activités scolaires)
  - 3 Service Politechnique : conservation d'espèces et variétés, expositions temporaires
  - 4 Château de Tournay : patrimoine historique, jardins de plantes médicinales, aromatiques, cosmétiques
  - 5 Ville de Tournay : expositions florales saisonnières, jardins à thème, Arboretum
  - 6 Ferme de Grand-Champ : ferme école, accueil scolaire, gestion de domaine de Tournay
  - 7 Fermes de Tournay : Ambiance rurale à caractère éducatif. Élevage agricole, vergers orientés sur le bio. Conservation d'espèces animales domestiques et d'espèces végétales de variétés anciennes - établissement après travaux - Sauvegarde de techniques, actions de restauration
  - 8 Pétit-village de la nature
- ☞☞ Vue panoramique  
 ← Liens pédestres



- Etudier l'aménagement du carrefour entre le chemin de Machéry et la Promenade des Parcs

---

## 9. Chemin de Sandedis

Pour rallier le village du Grand-Saconnex depuis le carrefour du chemin de Machéry, la Promenade des Parcs emprunte le chemin de Sandedis, établi à flanc de coteau. Peu avant la route de Colovrex, son tracé croisera celui de la Promenade J.-J. de Sellon, dont c'est le point d'aboutissement, avant un éventuel prolongement à très long terme jusqu'aux terrains du Pré-du-Stand, en bordure de l'autoroute.

Sa position privilégiée entre la ferme de Grand-Champ et le centre sportif des Blanchets offre l'occasion d'un aménagement généreux.

## 10. Le village du Grand-Saconnex

La Promenade des Parcs s'achève sur la place de Carantec, après avoir suivi la route de Colovrex. Ce lieu central de la commune, avec ses équipements, commerces et cafés subit les nuisances d'un fort trafic de transit et doit bénéficier d'une requalification dès l'ouverture de la route des Nations. L'aboutissement de la grande Promenade des Parcs au centre du village offre aux habitants du Grand-Saconnex une relation facile et agréable avec la campagne de Tournay et l'ensemble de la pénétrante de verdure.

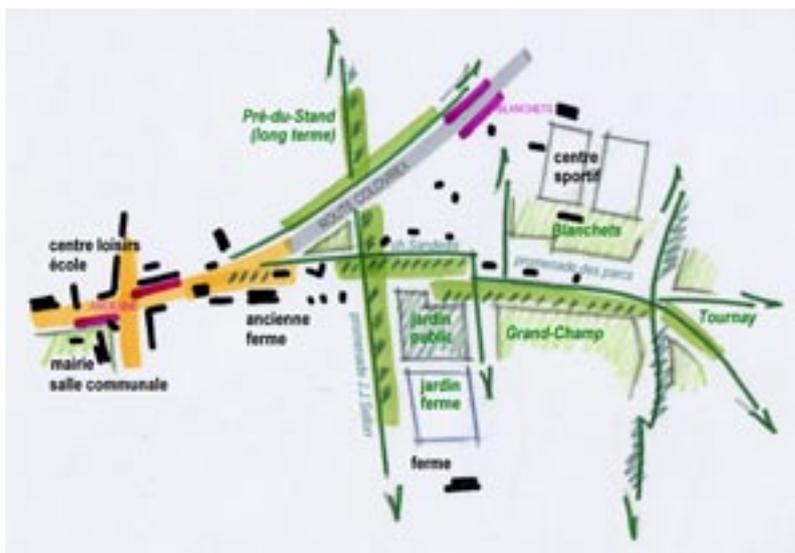
Les liaisons piétonnes directes avec le site central des OI se feront par contre par l'ancien chemin de la Rirole, mais aussi par les deux voies vertes projetées à l'est et à l'ouest du village (Promenades J.-J. de Sellon et de la Paix).



**Etablir un droit de passage sur le chemin de Sandedis et l'inclure à terme dans le domaine public communal**

**Prévoir sur toute sa longueur une bande de terrain pour aménager la Promenade des Parcs jusqu'à l'entrée du village**

**Etudier le croisement entre la Promenade des Parcs et la Promenade J.-J. de Sellon**



**Elaborer un projet pour l'espace-rue Réorganiser les déplacements (automobile, TC, piétons et deux-roues)**

**Instaurer une modération de trafic à l'ouverture de la route des Nations Etudier l'arrivée de la Promenade des Parcs à l'entrée nord du village, devant la ferme Tissot**



## Objectifs

Le Cours des Nobel est une des grandes composantes de la trame verte. Cette large allée arborée tendue entre la route de Ferney, l'OMS et le village de Pregny relie les quartiers urbains du Grand-Saconnex à la pénétrante de verdure. A proximité de l'OMS, elle croise la Promenade J.-J. de Sellon, et se greffe sur la Promenade des Parcs à la hauteur des serres de Pregny. Elle accueille les déplacements doux, piétons et cyclistes, qui bénéficient d'un aménagement approprié.

Son rôle à court terme est de structurer la partie haute du site central, dont l'esplanade de l'OMS doit devenir l'espace de référence.

A plus long terme, cette transversale doit être prolongée au-delà de l'OMS vers la pénétrante de verdure et Pregny.

Le secteur du Grand-Saconnex situé entre la route de Ferney et l'OMS, qui dispose d'une accessibilité correcte, est appelé à se développer très rapidement, en raison notamment de bonnes disponibilités foncières. Plusieurs projets de construction sont en cours, notamment l'Ecole internationale et ONUSIDA.

Voir aussi potentiels constructibles : « Les Hauts-Crêts ».

Le Cours des Nobel traverse une série de situations différentes dont il constitue l'élément unificateur.

Pour donner à ce nouveau quartier une identité forte, pour que les programmes prévus ne soient pas qu'une simple addition de bâtiments mais puissent réellement contribuer à l'aménagement d'ensemble du site, il est indispensable de mettre en place un projet d'aménagement urbain et paysager, tant sur le Cours des Nobel que sur les espaces publics qui s'y raccordent. Il doit fixer les règles du jeu communes à l'ensemble du futur quartier et préparer la réalisation des premiers tronçons par les collectivités publiques.

L'équerre dessinée par le Cours des Nobel et la Promenade J.-J. de Sellon, entre la route de Ferney et la route de Pregny, peut être mise en œuvre à brève échéance, les parcelles concernées appartenant à des collectivités. La réalisation de ces tronçons de voies vertes, desservant de larges secteurs du site, permet d'offrir rapidement des parcours piétons et cyclistes à ses usagers.





Les lieux et thèmes de projet du Cours des Nobel :

1. Le jardin du Centre oecuménique des Eglises.
2. La traversée de la route des Morillons.
3. Entre la route des Morillons et le chemin de la Rirole.
4. Le carrefour du chemin de la Rirole, de l'avenue Appia et de la route des Nations.
5. L'esplanade de l'OMS.
6. Le croisement avec la promenade Jean-Jacques de Sellon.
7. De l'OMS au village de Pregny.



---

Le thème des Nobel renvoie à des figures ou des organisations importantes de la Genève internationale. Ainsi, le Suisse Henri Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, a reçu le premier Nobel de la Paix en 1901, en même temps que le Français Frédéric Passy, fondateur de la Société française de la Paix. Le Comité international de la Croix-Rouge a été récompensé à trois reprises, en 1917, 1944 et 1963. Le Haut Commissariat pour les réfugiés a été désigné en 1954 et 1981. Comme secrétaires honoraires du Bureau international permanent de la Paix, les Suisses Elie Ducommun et Charles Albert Gobat ont reçu le Nobel de la Paix en 1902, l'organisation elle-même étant distinguée huit ans plus tard. L'Organisation internationale du travail est Prix Nobel de la Paix en 1969. En 2001, c'était au tour des Nations Unies et de son actuel secrétaire général, Kofi Annan.



## Les lieux et thèmes de projet

### 1. Jardin du Centre œcuménique des Eglises

La Tour du Pommier et une crèche devraient être implantés dans ce jardin compte tenu de la bonne accessibilité (routière et transports publics) des lieux.

Le tracé de la Promenade de la Paix devra être lisible en se prolongeant, de part et d'autre, en direction du Grand-Saconnex par l'allée du Château et, en direction du Grand-Morillon et de la place des Nations, en passant à l'ouest du COE.

Le croisement entre les deux parcours majeurs fera l'objet d'un traitement particulier informant des diverses directions possibles.

Cet espace constitue à ce jour plutôt un arrière, auquel il faut redonner un sens, les édifices existants n'étant pas accessibles depuis le chemin du Pommier (COE, missions de Slovaquie, UER)

Voir aussi potentiels constructibles: «route de Ferney».



### 2. Traversée de la route des Morillons:

A sa sortie du jardin du COE, le Cours des Nobel doit traverser la route des Morillons. Cet axe de circulation constitue un obstacle pour la continuité et la lisibilité de la promenade.





---

### 3. route des Morillons - chemin de la Rirole

Sur ce tronçon, le Cours des Nobel se trouve sur la face arrière des bâtiments, dont l'accès principal, qui fait adresse, est la route des Morillons. De larges liaisons piétonnes relient ces deux axes. En amont, il côtoie le périmètre de l'Ancienne Route, identifié comme potentiel constructif, et le magnifique Arboretum de Mont-Riant, dont l'ouverture au public est souhaitée, du moins pour sa partie basse proche du cours.

L'aménagement vise à faire de cet « arrière » un espace public de référence pour le quartier, accessible en tout temps, pour les étudiants et professeurs de l'Ecole internationale, pour les employés et usagers des institutions existantes et futures, pour les habitants du quartier.

Un concours doit définir le détail de cet aménagement, avec une première étape de réalisation.

Voir aussi potentiels constructibles: «Ancienne route» et fiche «Ecole internationale».



### 4. Chemin de la Rirole, avenue Appia et route des Nations

Avant de retrouver l'esplanade de l'OMS, le Cours des Nobel doit affronter un secteur soumis à de très fortes pressions. En effet, le périmètre formé par le chemin de la Rirole, la route des Morillons et l'avenue Appia devra répondre à nombre de sollicitations: giratoire pour l'accès des véhicules à l'esplanade de l'OMS, débouché du tunnel de la route des Nations, carrefour de la route des Morillons et de l'avenue Appia, avec des traversées piétonnes et cyclables. Un projet paysager spécifique doit garantir la continuité du Cours des Nobel à cet endroit. Le chemin historique de la Rirole doit être préservé.



### 5. Esplanade de l'OMS

Ce lieu d'ancrage public de l'OMS est appelé à devenir l'espace de référence pour l'ensemble de la partie haute du site des organisations internationales, qui connaît d'ores et déjà un fort développement. Prolongeant le magnifique bâtiment moderne conçu par les architectes Jean Tschumi et Pierre Bonnard, l'esplanade de l'OMS forme la partie centrale du Cours des Nobel. Située au croisement avec la Promenade de Sellon, voie verte montant depuis la route de Pregny, cette interface des transports collectifs et privés constitue également une des principales entrées dans le système des voies vertes, avec leurs parcours pour piétons et cyclistes.

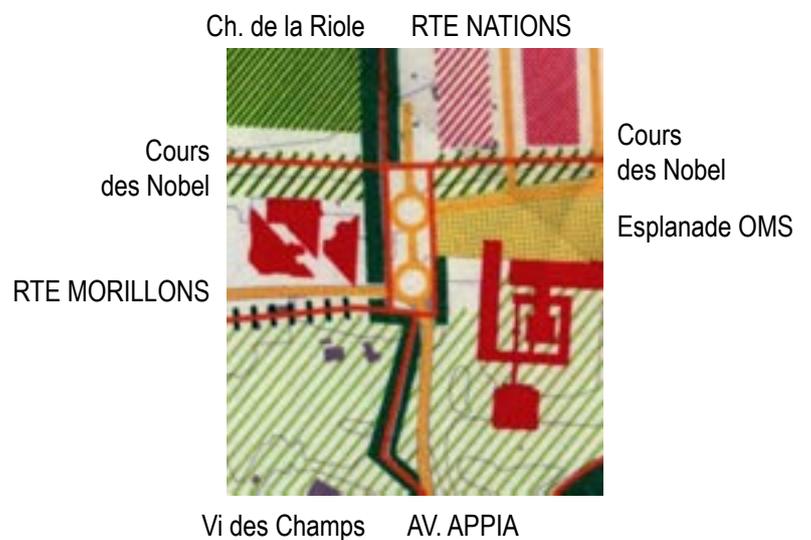
Voir aussi potentiels constructibles: «Les Hauts-Crêts».



**Organiser un concours pour l'aménagement de ce tronçon**  
**Ménager des liaisons entre la route des Morillons et le cours**  
**Négocier l'ouverture de l'Arboretum de Mont-Riant (mission du Brésil)**



**Etudier un projet paysager spécifique dans ce périmètre**  
**Garantir la continuité du Cours des Nobel**  
**Protéger le chemin de la Riolo et ses cordons boisés**



**Etudier la géométrie exacte du tracé au nord-ouest de l'esplanade**  
**Définir l'alignement et le gabarit général des extensions bâties au nord de l'esplanade**  
**Organiser les circulations sur l'esplanade**  
**Accorder l'aménagement de cet espace public avec l'architecture de l'OMS**



---

## 6. Croisement avec la promenade J.-J. de Sellon

A l'extrémité de l'esplanade de l'OMS, le Cours des Nobel rencontre une autre voie verte, la Promenade Jean-Jacques de Sellon. Ce croisement est un point clé de la trame verte, qui organise des directions privilégiées sur l'ensemble du site:

- au nord-ouest, vers le village du Grand-Saconnex, par le coteau des Crêts-de-Pregny,
- au sud-est, vers l'école primaire des Nations Unies, située le long de la route de Pregny,
- au sud-ouest, vers la future Ecole internationale, l'Unesco et sa bibliothèque, le COE et plusieurs missions étrangères,
- au nord-est, vers la campagne de Tournay, son château et son jardin.



### Digression: Promenade Jean-Jacques de Sellon

Cette voie verte instaure une nouvelle liaison pour piétons et cyclistes au nord du site des organisations internationales. La promenade trouve son point de départ sur la route de Pregny, à la hauteur du domaine de la Fenêtre, lieu de résidence de Jean-Jacques de Sellon, qui fonda en 1830 la «Société de la Paix de Genève». Elle se dirige en ligne droite vers l'OMS en récupérant le tracé d'une ancienne allée d'arbres, le chemin Borgne, préexistante à l'implantation de l'organisation.

Entre la route de Pregny et l'OMS, le tracé s'inscrit entre la mission des Etats-Unis et la limite nord du domaine En Morillon, important potentiel à bâtir du secteur, dont le parc devra être ouvert au public.

Au-delà de l'OMS, la promenade doit trouver son tracé jusqu'au chemin des Crêts-de-Pregny, dans le cadre d'un futur plan localisé de quartier. A terme, elle se prolonge par l'allée de la ferme de Grand-Champ, que la commune du Grand-Saconnex envisage d'acquérir pour y établir une ferme pédagogique. A plus long terme, elle se connectera au Pré-du-Stand, lorsqu'on aura décidé de l'affectation de ces terrains et du tracé de la route des Nations.

Voir aussi potentiels constructibles: «En Morillon»



## 7. De l'OMS à Pregny

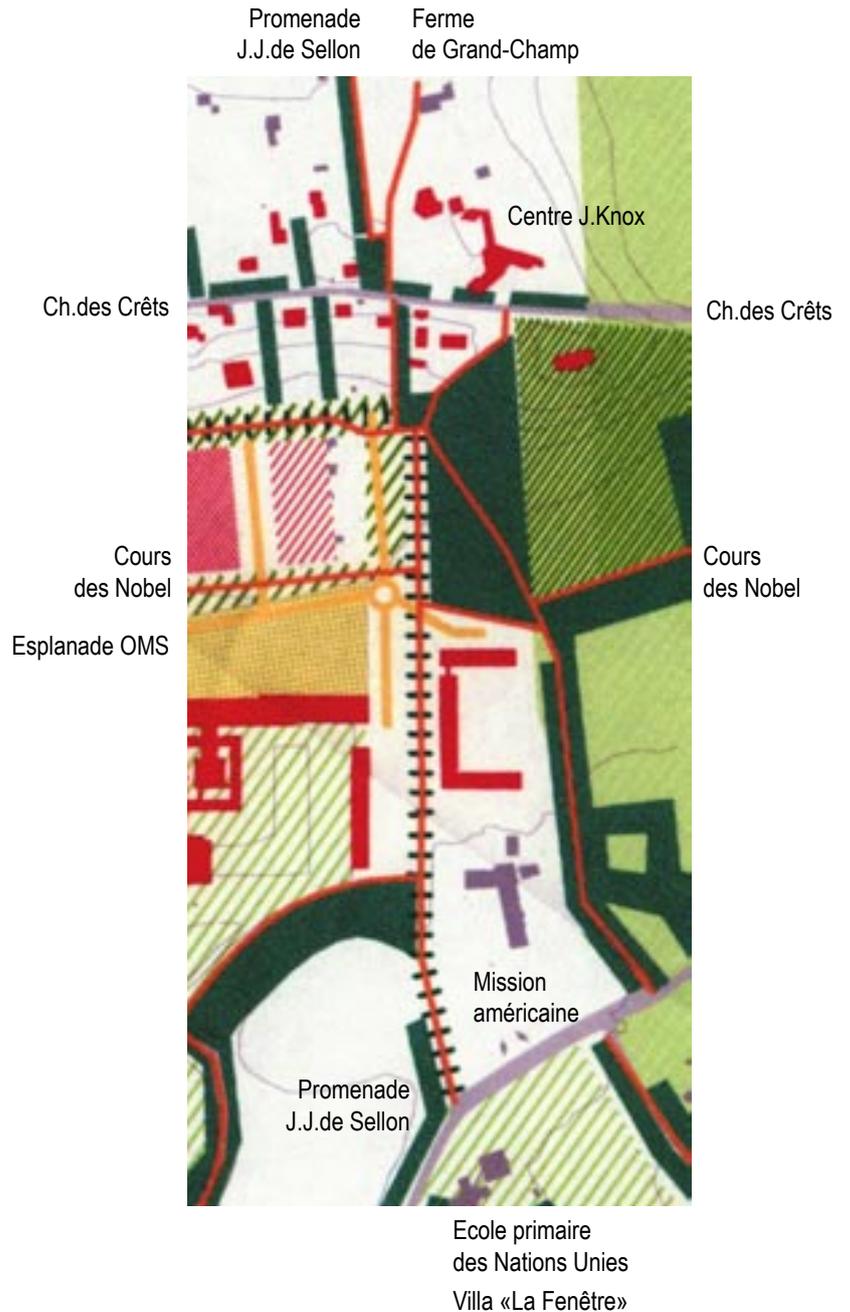
Depuis l'esplanade de l'OMS, le Cours des Nobel se prolonge jusqu'au village de Pregny, où elle retrouve la Promenade des Parcs en provenance du lac. Le tracé idéal passe en lisière des bois, au bas du parc de Mérimont, pour atteindre le jardin du château de Tournay et les serres de Pregny. L'ouverture de ce tronçon du Cours des Nobel doit être négociée avec des propriétaires privés concernés.



**Etudier l'aménagement du carrefour**  
**Indiquer clairement les directions possibles**



**Etablir un projet d'ensemble pour la promenade**  
**Revitaliser l'allée du chemin Borgne**  
**Etudier les relations entre la promenade et le futur projet du domaine En-Morillon**  
**Améliorer les limites de la mission des Etats-Unis côté promenade**



**Négocier le passage de la promenade avec les propriétaires privés**  
**Etudier l'aménagement du parcours jusqu'à Pregny**



## Objectifs

La route de Ferney constitue de longue date la limite entre la ville dense et le site des organisations internationales. La différenciation entre ces deux entités urbaines est brouillée par des réalisations récentes s'additionnant les unes aux autres sans conception d'ensemble. Cette évolution, qui affaiblit l'identité du site, est particulièrement marquée aux abords de la route des Morillons et de l'avenue de l'Ariana.

Le projet se propose de contrecarrer cette banalisation en interprétant cette situation de limite par une organisation précise des espaces bâtis et non-bâtis.

Le potentiel constructible est regroupé dans un nombre limité de bâtiments, pour accueillir des programmes diversifiés et offrir une certaine souplesse pour l'avenir (voir potentiels constructibles).

L'implantation le long de cette frange urbaine d'immeubles-**tours** permet de dégager de vastes surfaces non bâties, organisées en **esplanades** et **jardins** ouverts au public, et de conserver l'accompagnement de verdure qui caractérise aujourd'hui la route de Ferney.

Ce choix architectural contribue par ailleurs à créer un paysage urbain fort et non-banal.

L'alternance de tours et de jardins de cette «façade urbaine» du site des organisations internationales s'articule avec la **Promenade de la Paix**. Cette «voie verte», qui traverse tout le site depuis Sécheron jusqu'au Grand-Saconnex, est positionnée en retrait de la route de Ferney et offre un parcours à l'écart du trafic pour les piétons et les cyclistes.

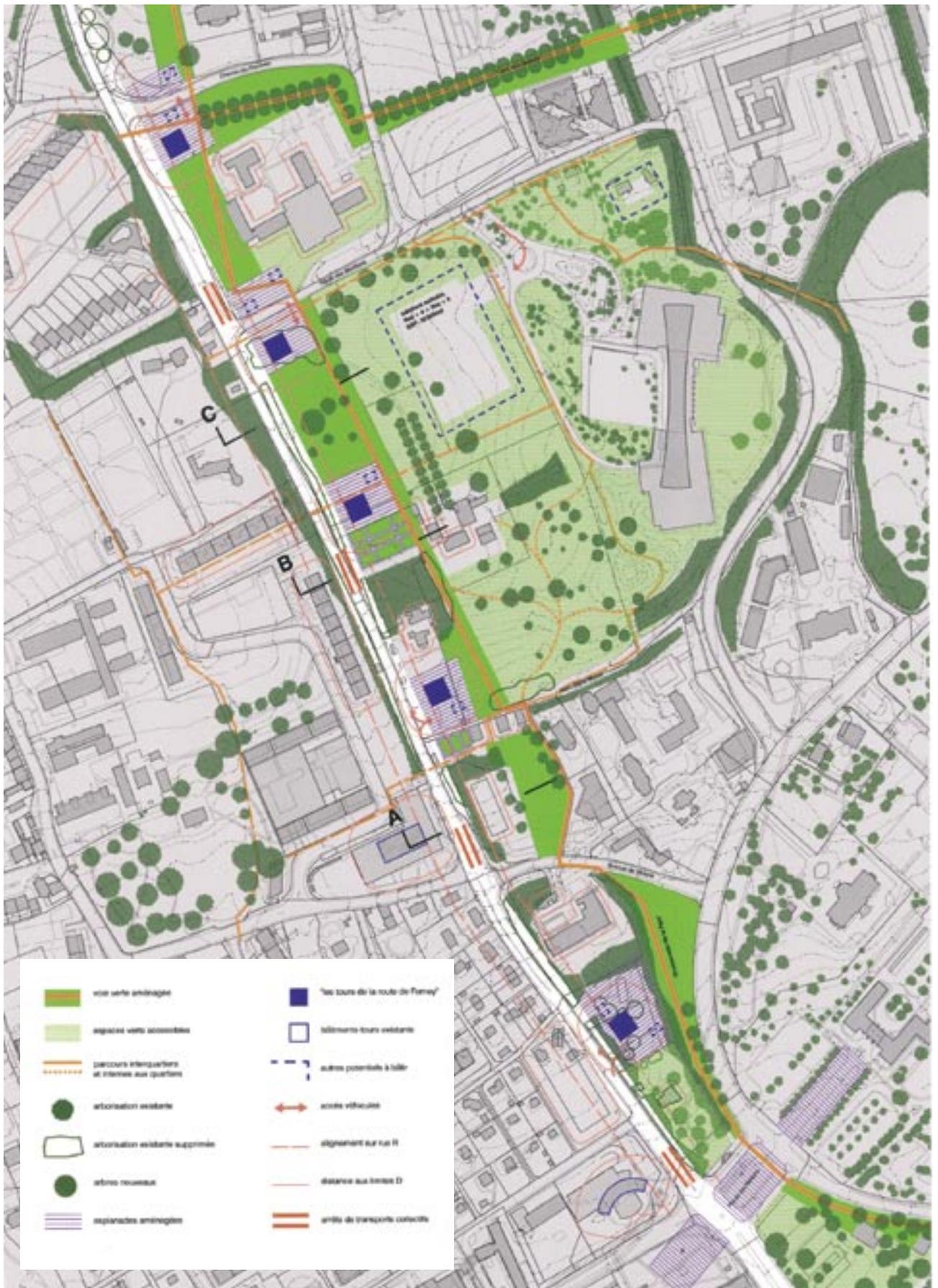
La **route de Ferney**, soulagée du trafic de transit par la route des Nations, est affectée à la desserte locale et aux transports collectifs. Dans un premier temps, la fréquence des bus est renforcée. A terme, le tram de la place des Nations est prolongé en direction du Grand-Saconnex et de Ferney. Les arrêts des transports publics font partie du projet d'ensemble et doivent être étudiés avec un soin particulier.

**Dans le sens transversal**, des parcours franchissent la route de Ferney, pour mettre en relation les quartiers d'habitation et le site des organisations internationales. Au pied des tours, ils débouchent sur des esplanades, où des pavillons abritent des équipements collectifs, pour les habitants des quartiers voisins et pour les Internationaux.

La situation foncière, avec plusieurs parcelles en mains publiques, permet de réaliser rapidement une **première étape** significative de cet aménagement.

Pour garantir la cohérence de ce secteur, il est nécessaire d'établir au plus vite un **projet-cadre d'aménagement de l'espace public** pour guider des réalisations nécessairement échelonnées dans le temps. On peut envisager un concours, simultanément à l'étude de la première étape de réalisation et en coordination avec les études pour la route de Ferney.





---

## LE LONG DE LA ROUTE DE FERNEY

De la place de Carantec au Grand-Saconnex à la place des Nations, le projet d'aménagement de la frange urbaine le long de la route de Ferney comprend quatre grandes séquences, auxquelles s'ajoute la route de Ferney elle-même.

### Les lieux et thèmes de projet

Avec la création de la route des Nations, la route de Ferney change de statut. D'axe de transit dans un tunnel de verdure, elle est appelée avec l'installation d'un tram à devenir une voie urbaine structurante, selon la terminologie du plan directeur cantonal, ouverte sur les quartiers qui la bordent.

Encourager l'utilisation des transports publics, c'est aussi favoriser l'accès aux arrêts et la qualité de leur environnement. L'espace nécessaire, qui excède le domaine public actuel, devra être dégagé à la hauteur de ceux-ci. Une réflexion spécifique sur la localisation des arrêts est nécessaire.

La nouvelle fonction de la route, orientée prioritairement sur les transports collectifs et la desserte routière locale, demande de repenser sa configuration :

- faut-il l'élargir de façon à réserver un site propre intégral pour le tram, des bandes cyclables et des trottoirs plus généreux ?
- ou est-il préférable de travailler dans le gabarit actuel, en préservant les murs des propriétés, en admettant un site mixte ou partiellement mixte, et en orientant les piétons et les cyclistes sur d'autres itinéraires, comme la Promenade de la Paix ?

Une étude plus fine est nécessaire pour déterminer l'orientation à adopter, mais les nouveaux bâtiments proposés par l'étude sont implantés de façon à être compatibles avec les deux variantes.

Le projet de requalification de la route de Ferney doit impérativement être mis en place simultanément à celui de route des Nations.

### 2. De la place de Carantec au Centre œcuménique des Eglises

Dans cette première séquence, la promenade de la Paix débute à côté de l'église Saint-Hippolyte et emprunte l'allée traversant le parc du Château, jusqu'au chemin du Pommier.

Au croisement de la route de Ferney et du chemin du Pommier, à l'angle de l'îlot du COE, sur une parcelle appartenant à l'Etat de Genève, une esplanade accueille la tour du Pommier. Cet espace forme aussi l'articulation avec le Cours des Nobel, autre «voie verte» majeure en direction de la pénétrante de verdure (voir Lieu structurant : « Cours des Nobel »).

Le futur arrêt de tram sur la route de Ferney dessert les grands quartiers d'habitation voisins ainsi que les organisations implantées au nord du COE.

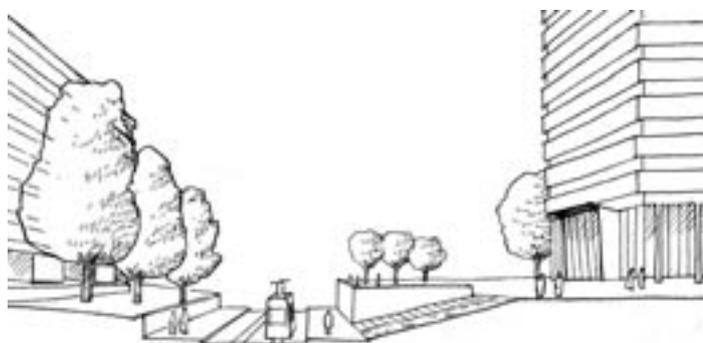
Entre la tour et la route des Morillons s'étend un jardin, à aménager en relation avec la tour.



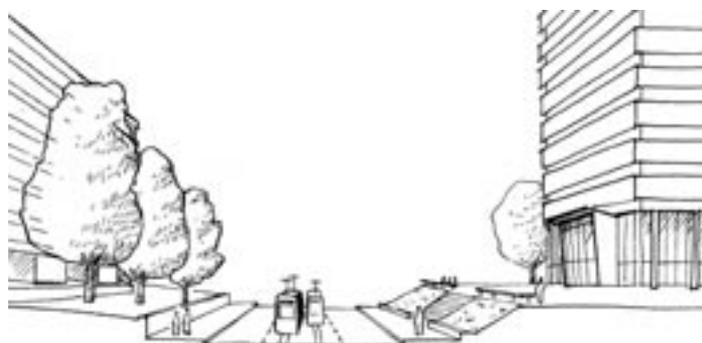
Etudier le réaménagement de la route de Ferney en parallèle au projet de la route des Nations  
 Créer des liaisons transversales de part et d'autre de la route de Ferney  
 Projeter un espace-rue en relation étroite avec le projet de tours dans la frange urbaine  
 Maintenir ou réinterpréter les éléments historiques caractéristiques de la voie (murs de soutènement, végétation, ...)  
 Organiser des arrêts généreux et faciles d'accès  
 Examiner la localisation des arrêts



trois ou quatre arrêts de tram entre Nations et Gd-Saconnex ?



Un espace-rue établi dans les limites actuelles du domaine public: un site banal pour les transports publics, la sauvegarde de certains éléments construite du côté nord de la voie.



Un espace-rue recomposé en agrandissant le domaine public: un site propre pour les transports publics, la redéfinition du côté nord de la voie.

Développer le projet de construction de la tour du Pommier en parallèle avec celui de l'esplanade et de ses programmes publics

Etudier l'aménagement du jardin

Dessiner la continuité de la Promenade de la Paix

Organiser la desserte routière depuis la route des Morillons

Aménager la traversée piétonne au droit du chemin du Chapeau-du-Curé et son prolongement à travers le parc



---

### 3. Le domaine du Grand Morillon

La deuxième séquence débute à la route des Morillons et comprend toute la partie du domaine du Grand Morillon situé le long de la route de Ferney. Ce domaine formé dès le XVII<sup>e</sup> siècle a connu plusieurs bouleversements importants au cours de son histoire. Son accès a été remodelé lors de la correction de la route de Ferney, au XIX<sup>e</sup> siècle. Plus récemment, une moitié a été détachée pour construire le BIT. Malgré cela, les bâtiments et leurs abords ont conservé leur substance originelle et forment un ensemble patrimonial digne de protection, pour lequel un plan de site est actuellement à l'étude.

La stratégie proposée de concentration des droits à bâtir permet de préserver l'essentiel des espaces ouverts qui font la qualité de cet ensemble :

- la terrasse, le pré et les vergers devant la maison de maître, qui lui donnent son dégagement et permettent d'apprécier depuis l'allée David-Morse son implantation sur la crête,
- la partie rectiligne de l'allée, tronçon de l'accès originel,
- la source et ses abords, côté BIT,
- le jardin potager clos, contre la route de Ferney.

A long terme, la maison de maître et ses dépendances pourront être affectées à un usage public, tout comme le jardin.

Le statut de protection du domaine sera réglé conjointement avec un plan localisé de quartier qui fixera la localisation des droits à bâtir de chaque parcelle et les servitudes de passage à garantir.

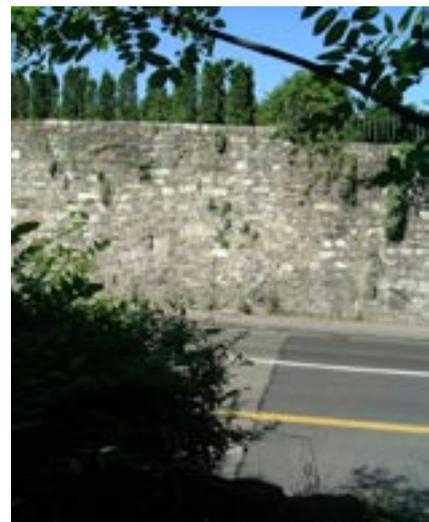
La partie supérieure du domaine comprend deux grandes parcelles appartenant à l'Etat et au BIT. Du côté du BIT, un périmètre est réservé pour implanter un grand programme unitaire (voir potentiels constructibles Grand-Morillon - BIT).

Le long de la route de Ferney prennent place deux tours, la tour de Saconnex et la tour du Grand Morillon, alternant avec jardins et esplanades. Les espaces extérieurs sont, comme le prévoit une servitude existante, ouverts au public. Leur aménagement est pensé comme un tout, avec celui du parc du BIT.

Les tours établissent des liaisons transversales avec le quartier voisin de Budé, qui prennent tout leur sens avec la présence d'arrêts de transports collectifs et se prolongent dans le site des organisations internationales. La traversée à la hauteur de la tour du Grand Morillon, au point le plus encaissé de la route, se fait au moyen d'une passerelle.

Le projet des deux tours doit être mis en route simultanément, avec une synergie entre les programmes.

La Promenade de la Paix se poursuit en droiture le long du bosquet et de la propriété Dugerdil. Lorsque le domaine du Grand Morillon sera ouvert au public, un tracé plus souple dans le talus, plus confortable pour les cyclistes, la complétera. L'accès automobile se fait exclusivement par la route des Morillons. Les places de stationnement, dont le nombre est réduit au minimum en raison de la très bonne desserte par les transports collectifs, sont concentrées sous la tour de Saconnex.





Réaliser un plan localisé de quartier pour fixer les droits à bâtir de chaque parcelle et les servitudes de passage

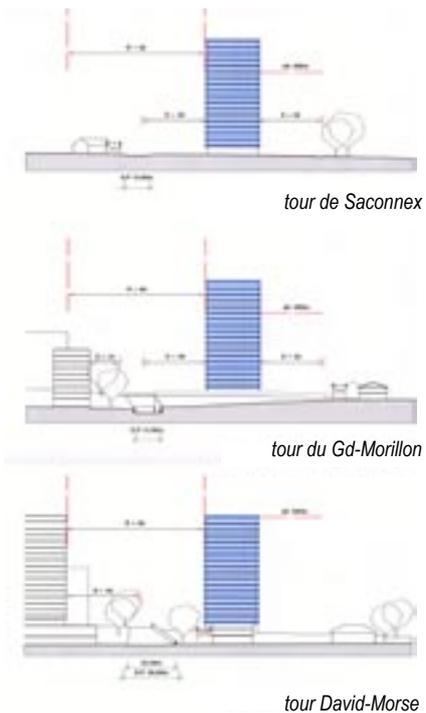
Régler conjointement le statut de protection du domaine

Etudier l'aménagement des espaces extérieurs sur l'ensemble du périmètre

Examiner l'affectation possible des deux tours (OI, ONG, institut universitaire, appart'hôtel...)



Etude Gd-Morillon (SMS- I.Charollais) : les éléments à protéger



---

#### 4. L'allée David-Morse et la Pastorale

La troisième séquence comprend la propriété Dugerdil et le domaine de La Pastorale, et s'étend jusqu'à l'avenue de l'Ariana.

La tour David-Morse est implantée à l'angle du chemin du même nom et la route de Ferney, sur une parcelle actuellement en mains privées. Sa réalisation dépend des négociations à engager avec les propriétaires.

La tour David-Morse articule elle aussi une liaison transversale pour le quartier. Son esplanade s'ouvre sur le futur parc du Grand-Morillon, et met en valeur les pavillons d'entrée du domaine de la Pastorale.

Le plan localisé de quartier de la Pastorale a réservé une liaison piétonne reliant le chemin David-Morse à l'avenue de l'Ariana, raccordant ainsi la Promenade de la Paix à sa suite, décrite dans le chapitre Nations-Sécheron, en direction de la place des Nations et du lac.



#### 5. Les Feuillantines

La quatrième et dernière séquence s'étend du chemin David-Morse à la place des Nations. Sans compter la parcelle occupée par la mission du Koweït, ce secteur des Feuillantines comprend plusieurs parcelles :

- la propriété des Feuillantines appartenant à l'ONU,
- trois parcelles à l'Etat de Genève,
- une parcelle en mains privées.

En regroupant les droits à bâtir de ces terrains, il est possible de construire la tour des Feuillantines. Cette tour proche de la place des Nations est à réserver à un programme qui tire parti de cette proximité, non seulement en terme d'image, mais aussi en utilisant de façon optimale l'accessibilité par les transports collectifs, depuis le pôle d'échanges de la place des Nations.

L'implantation proposée permet de conserver la maison des Feuillantines, où se trouve notamment le bureau d'accréditation des visiteurs de l'ONU.

La Promenade de la Paix est prolongée depuis la Pastorale jusqu'à la place des Nations, le long du cordon boisé qui rappelle l'existence d'un ruisseau aujourd'hui disparu.

Le grand pré appartenant à l'ONU, qui sépare ce cordon boisé de l'avenue de la Paix, doit rester non-bâti et sans clôture, et être aménagé en relation avec le tracé de la promenade. Seuls un ou deux pavillons de taille modeste (information, fonctions de l'ONU à sortir du périmètre de sécurité...) y trouvent place.



---

**Engager des négociations avec les propriétaires de la parcelle**

**Aménager la liaison piétonne à travers le domaine de la Pastorale**



*Des quartiers à relier, une traversée à aménager*

---

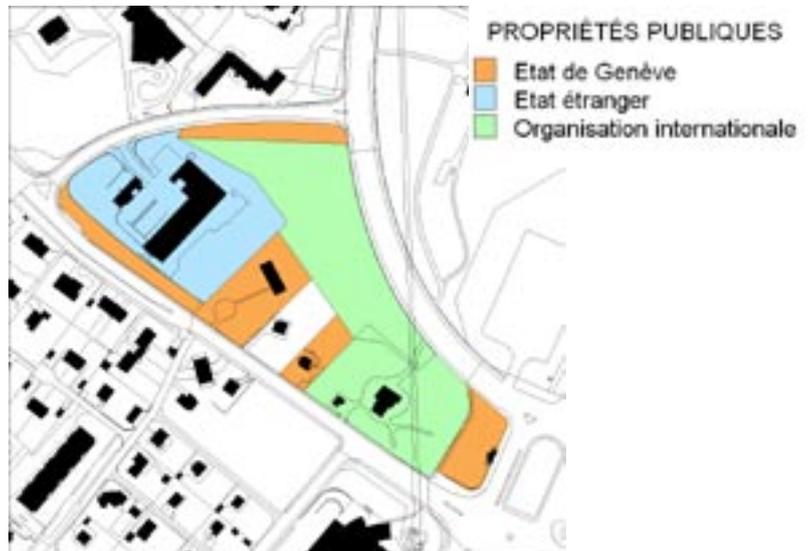
**Négocier l'acquisition de la parcelle privée**

**Négocier la mise à disposition de la parcelle de l'ONU**

**Envisager la construction de la tour des Feuillantines en collaboration avec l'ONU**

**Aménager la Promenade de la Paix le long du cordon boisé**

**Assurer la traversée de l'avenue de l'Ariana et la continuité avec les servitudes de passage prévues par le plan localisé de quartier de la Pastorale**



## Objectifs

Dans le quartier Nations-Sécheron, plusieurs projets, actuellement en cours d'étude, vont occasionner d'importantes modifications.

Les projets touchant à l'espace public comprennent :

- l'aménagement de la place des Nations, avec l'arrivée du tram et la refonte du schéma de circulation,
- la création de la halte RER de Sécheron, couplée à un parking d'échange,
- l'aménagement du parc Rigot.

En termes d'installations bâties, citons :

- divers projets autour de la friche industrielle de Sécheron, dont le principal est le futur siège de la société Serono,
- la reconstruction du collège Sismondi, en bas du parc Rigot,
- le projet de Maison de la Paix, au bord des voies ferrées,
- les barrières de sécurité autour du Palais des Nations.

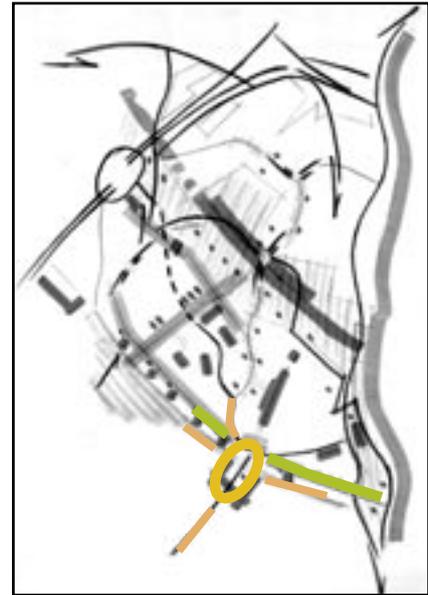
Hormis la tour des Feuillantines (voir « route de Ferney »), l'étude ne propose pas de construction supplémentaire dans ce secteur. Suite au vote de juin 1998, la décision politique a été prise de renoncer à de nouveaux bâtiments autour de la place des Nations. Cette décision écarte la possibilité de densifier un secteur très bien desservi par les transports collectifs, au profit du développement des espaces ouverts.

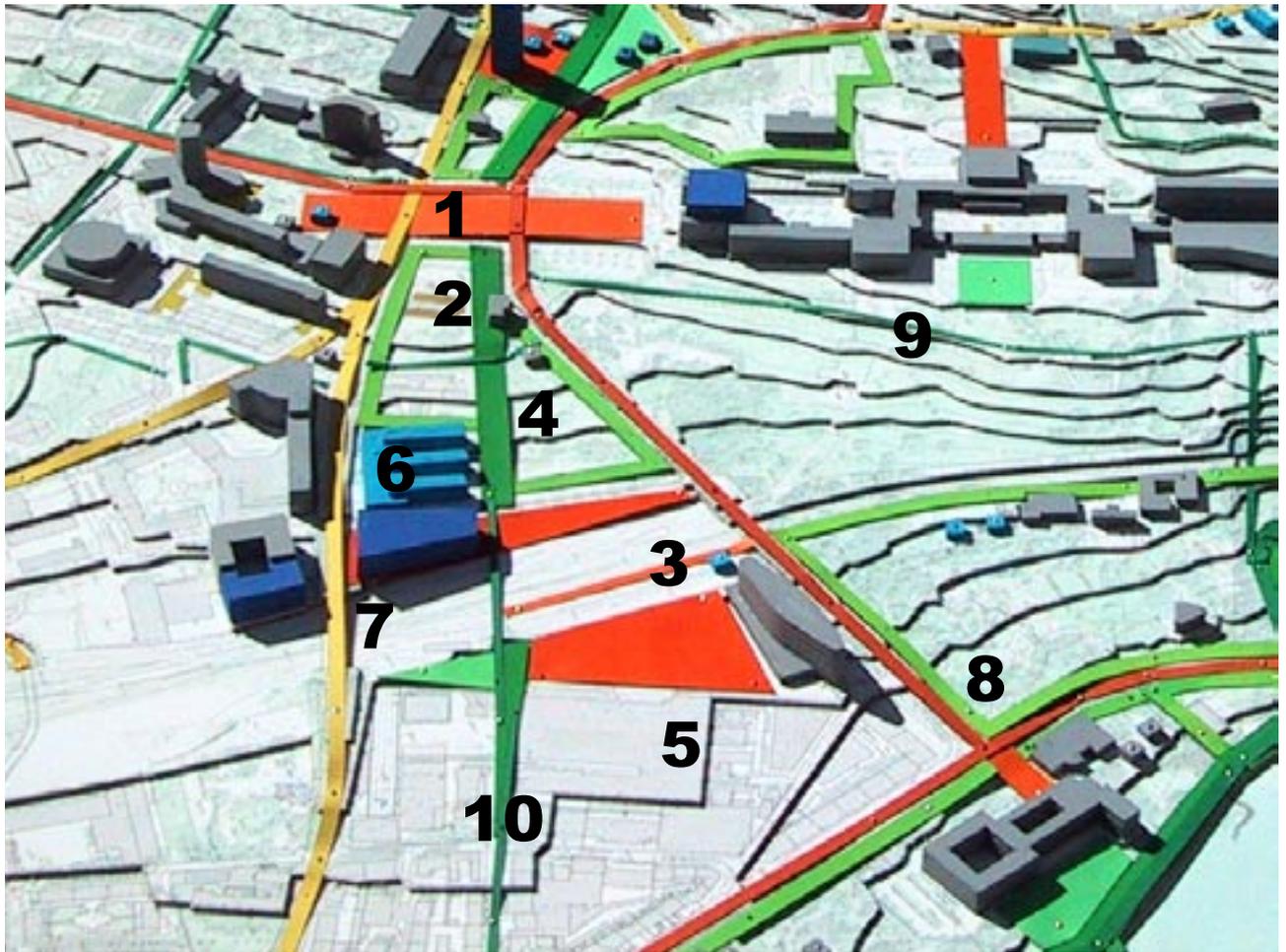
**L'enjeu pour l'aménagement du site central de organisations internationales consiste à tirer parti de ces différentes démarches pour mettre en place rapidement une première partie de la TRAME VERTE, avec :**

- un réseau d'espaces publics pour donner une image et une cohésion fortes à ce secteur à haute valeur symbolique,
- une excellente connexion piétonne entre les lieux de travail et les importantes interfaces de transports collectifs de la place des Nations et de Sécheron,
- la valorisation et l'extension, à terme, du système des parcs publics, et de leurs liaisons avec les quartiers voisins.

Il s'agit en particulier de mettre en place la première partie de la Promenade de la Paix entre le lac et la place des Nations.

Toutes les propositions en cours doivent être coordonnées, reliées et articulées entre elles, afin d'être plus qu'une simple addition de projets distincts, pour déboucher sur un aménagement d'ensemble à la hauteur de l'importance de ce secteur.





Repérage des lieux et des thèmes de projet le long de la promenade de la Paix:

1. La place des Nations
2. La promenade de la Paix
3. La halte RER
4. Le parc Rigot
5. Le quartier de Sécheron
6. Le collège Sismondi
7. La Maison de la Paix
8. La place Albert-Thomas
9. Le chemin de crête
10. La passerelle et le parcours vers le lac

---

## Les lieux et thèmes de projet

### 1. La place des Nations

La place des Nations possède une valeur symbolique particulière, que lui confère la présence du Palais des Nations. C'est actuellement la «porte d'entrée» du site des organisations internationales, qu'elle articule avec la ville. C'est aussi le lieu d'accueil traditionnel des manifestations, donc un espace fortement médiatisé.

Le réaménagement de la place des Nations doit donner à ce lieu central une identité à la mesure de son rôle public. A court terme, seuls ses deux tiers côté ville seront réalisés, en raison de la mise en place d'un périmètre de sécurité autour du Palais des Nations. Le dernier tiers, situé à l'intérieur du périmètre du Palais des Nations, devrait cependant être aménagé au plus vite afin que l'ONU, institution majeure de la communauté des nations, ne tourne pas le dos à la place et que l'espace dévolu aux piétons qui parcourent l'avenue de la Paix ne soit pas réduit à un trottoir étroit, en contradiction avec la générosité des espaces proposés par le projet d'aménagement.

Grâce à la réorganisation du schéma de circulation, d'importantes surfaces seront restituées aux piétons. L'arrivée du tram fera de la place un pôle d'échange important du réseau des transports collectifs, par lequel transiteront quotidiennement de nombreux usagers du quartier.

Il est souhaitable que ce lieu fonctionne comme une plate-forme d'échanges et que Genevois, Internationaux et touristes y trouvent une large information sur l'activité internationale, sur les manifestations culturelles et les musées, sur des itinéraires de découverte du site, de ses paysages et de son patrimoine, sur l'aménagement du site et les projets en cours.

Des pavillons d'information et un système d'affichage sont à installer sur la place elle-même ou sur les principaux itinéraires piétonniers qui y conduisent. L'ancienne station-service devant le bâtiment du HCR est un bon exemple de ce type de fonction.

### 2. La Promenade de la Paix (tronçon Lac - Nations)

La Promenade de la Paix est une grande voie verte structurant le site des organisations internationales du côté de la ville dense. Elle relie la partie basse du site, avec l'OMC, l'OMM et la halte RER de Sécheron, à la place des Nations et au-delà, en parallèle et à l'écart de la route de Ferney, au Grand-Saconnex.

Entre le lac et la place des Nations, la promenade correspond au cheminement piétonnier mis en place par la Ville de Genève qui, depuis la Perle du Lac, traverse le quartier de Sécheron, emprunte la future passerelle au-dessus des voies CFF, passe à proximité de la future Maison de la Paix, longe le nouveau collège Sismondi et rejoint la place des Nations par le parc Rigot, dont l'ouverture au public est prévue à brève échéance.

En plus de cette voie verte à l'écart de la circulation automobile, il convient d'envisager un aménagement de l'avenue de la Paix, pour donner à ce parcours direct entre les sièges d'organisations importantes (OMC, OMM, ONU) un aspect plus représentatif.

Aujourd'hui, les dispositifs de sécurité prévus autour de l'ONU obligent à repousser cet aménagement du côté nord de la voie. Du côté sud, en revanche, la lisière de la route doit faire l'objet d'un projet, avec un aménagement du pont du chemin de fer ainsi que des talus et espaces verts situés entre la future halte RER et la route de Lausanne. Cette variante est à intégrer dans le programme du concours pour l'aménagement du parc Rigot (voir ci-dessous).

Place des Nations : projet ORSOL



---

**Promouvoir la place des Nations  
comme lieu de référence pour  
l'ensemble du site**

**Négocier l'aménagement et le  
financement du dernier tiers de la  
place avec l'ONU**



*Avant-projet 2000 (BMV-Ville de Genève) : la place avec des stands d'information, des panneaux d'affichage, un café des mondes...*



*L'ancienne station-service est devenue un pavillon d'information pour le HCR.*

*Une voie verte le long d'une avenue : centre Art et Médias à Karlsruhe (Kienast Vogt).*



**Intégrer au programme du concours  
pour le parc Rigot l'aménagement  
du côté sud de l'avenue de la Paix**

### 3. La halte RER de Sécheron.

La construction de la halte RER de Sécheron, un projet qui est géré dans le cadre du groupe d'étude pour ce quartier, est programmée dans le cadre de la mise en service de la troisième voie CFF, début 2004. Le RER s'adresse aux pendulaires du canton de Vaud qui pourront déposer leur véhicule dans l'un des parkings d'échange situés le long de la ligne. Pour que ce moyen de transport soit attractif, le transbordement et les parcours vers les lieux de travail doivent être faciles et efficaces.

Il est donc essentiel que la halte RER soit correctement connectée aux arrêts des TPG, en particulier ceux du tram Nations et ceux de la «ligne des Nations» sur l'avenue de la Paix (voir Mise en Œuvre, action 14). Elle doit également offrir des relations piétonnes agréables, notamment avec la place des Nations, par l'intermédiaire de la Promenade de la Paix.



Le quartier de Sécheron et la halte RER (étude DAEL - 3BM3, mars 2001).

### 4. Un projet pour le parc Rigot

Le déplacement des tennis à Penthes et la reconstruction du collège Sismondi vont permettre de réaménager le parc Rigot et d'en mettre en valeur la maison de maître du XVIII<sup>e</sup> siècle. La Ville de Genève va prochainement lancer un concours à cet effet.

Cette opération est l'occasion de créer un nouveau «jardin thématique» à l'intérieur du JARDIN DES NATIONS, et de développer les connexions piétonnes avec les quartiers voisins. Elle doit aussi permettre d'améliorer le côté sud de l'avenue de la Paix (cf. plus haut).



### 5. Le quartier de Sécheron

Le quartier de Sécheron fait l'objet d'une démarche d'aménagement distincte de celle du JARDIN DES NATIONS. Il ne sera donc pas fait ici de propositions particulières.

Néanmoins, le développement de ce quartier d'une forte intensité urbaine, avec la création d'un pôle d'emplois (Serono, Maison de la Paix), d'une interface de transports (tram, RER, bus, parkings) et d'espaces publics donne à cette partie de la ville une nouvelle identité, qui doit trouver des synergies avec le projet de JARDIN DES NATIONS.



### 6. Les mesures de sécurité autour du Palais des Nations

Les mesures de sécurité envisagées pour l'ONU prévoient la construction d'une barrière autour de la parcelle du Palais des Nations. Cette disposition va à l'encontre de la volonté d'ouvrir au public davantage de parcs et de jardins. Diverses propositions ont été élaborées pour minimiser à court terme les impacts négatifs d'un tel projet (voir Mise en oeuvre, action 10).

A terme, le parc du Palais des Nations, du moins dans sa partie basse côté lac, est destiné à devenir un espace public (cf. plan directeur du Conservatoire et Jardin botaniques). Le projet de JARDIN DES NATIONS y prévoit une promenade empruntant depuis la place des Nations l'allée de l'ancien domaine de Varembé. Ce parcours de crête offrant de superbes panoramas sur le lac et les Alpes passe devant le Palais des Nations et la maison de La Pelouse, pour se prolonger à travers les domaines de Penthes et Rothschild jusqu'à Chambésy, où il retrouve la liaison piétonnière en direction de Bellevue, le long de la voie CFF.



---

**Coordonner le projet de halte RER avec la première étape de l'aménagement de la Promenade de la Paix**

**Mettre en service la ligne des Nations simultanément avec l'ouverture de la halte Sécheron**

**Projeter l'arrêt TPG sur l'avenue de la Paix avec des espaces piétonniers généreux**

**Intégrer au programme du concours les paramètres de la trame verte**

**Etendre le périmètre du concours aux liaisons avec les secteurs voisins**



Schéma :  
Baillif et Loponte

**Assurer la continuité du réseau des espaces publics entre le périmètre de Sécheron et le projet de JARDIN DES NATIONS**

**Intégrer la question des déplacements dans une conception coordonnée**

**Négocier l'ouverture de la partie inférieure du parc du Palais des Nations**

**Etudier la réalisation du chemin de crête**



Sécheron : plan de  
coordination (DAEL)





La version initiale du rapport final d'étude (octobre 2002) est celle qui a été mise en consultation publique fin 2002. Le présent rapport (adaptation août 2003) constitue une annexe explicative au plan directeur de quartier «Jardins des Nations» qui se compose d'un plan de synthèse (no 29'350; au 1 : 5'000 ème) et de fiches d'actions prioritaires (mise en oeuvre). Ce document est transmis aux communes, puis au Conseil d'Etat, pour adoption, conformément à la procédure prévue par l'article 11A de la Lalat.